ANNEXE N°2

Délégation Territoriale
de Loire-Atlantique

Qualité de l'eau distribuée en 2016

Secteur Région d'Ancenis

Commune du Cellier

Origine de votre eau

Vous faites partie de l'unité de distribution de la commune du Cellier.

La gestion de la distribution de l'eau est assurée par VEOLIA Eau.

L'eau distribuée provient de :

- Usine de Basse Goulaine

La qualité des eaux brutes captées nécessite un traitement complet avant distribution.

La procédure d'élaboration des périmètres de protection des captages de :

- Basse Goulaine est terminée. La mise en œuvre sur le(s) site(s) est en cours.

Contrôle de votre eau

L'ARS DT44 est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau distribuée.

La surveillance de la qualité de l'eau porte sur une centaine de molécules différentes.

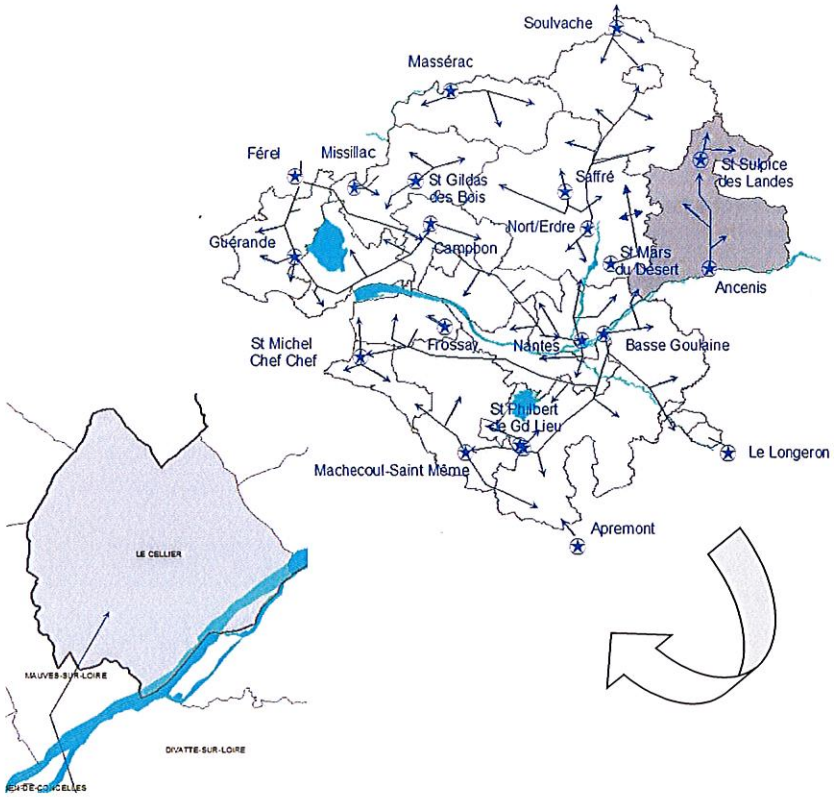
Cette synthèse prend en compte les résultats provenant de 12 prélèvements sur l'année.

Les résultats des analyses sont consultables en mairie ou auprès d'atlantic'eau (syndicat départemental de l'eau).

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet www.ars.paysdelaloire.sante.fr

Conseils

- Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson et pour cuisiner.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
- Si vous possédez un adoucisseur, assurez vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.
- La qualité de l'eau distribuée à votre robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire (osmoseur…). En présence, n'oubliez pas de l'entretenir régulièrement.
- En cas d'utilisation alternée du réseau public et d'un puits ou forage privé, la déconnexion des deux réseaux est obligatoire, la responsabilité du propriétaire pouvant être engagée.



Appréciation globale de votre eau en 2016

L'EAU DE LA COMMUNE DU CELLIER EST DE BONNE QUALITÉ SANITAIRE, AVEC TOUTEFOIS UN ÉPISODE DE DÉPASSEMENT DE LA LIMITE DE QUALITÉ SUR UN PRODUIT DE DÉGRADATION DE PESTICIDE (ESA-MÉTOLACHLORE).

- Présence d'un produit de dégradation de pesticides, Métolachlore ESA à une concentration supérieure à la limite réglementaire fixée à 0,1 µg/l par molécule. Cette situation ne présente pas de risque pour la santé des usagers au regard de la valeur limite de consommation définie en 2013 par l'ANSES (Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), fixée à 510 µg/l.

Les résultats analytiques pour quelques paramètres se trouve nt au verso de la feuille.

LORSQUE LA SAVEUR OU LA COULEUR DE L'EAU DU ROBINET PRÉSENTE UN ASPECT INHABITUEL, SIGNALEZ LE À VOTRE DISTRIBUTEUR D'EAU (voir facture).

Délégation Territoriale de Loire-Atlantique – Département Sécurité Sanitaire des Personnes et de l'Environnement
CS 56233 44262 Nantes Cedex 2 – (02.49.10.40.00 fax : 02.49.10.43.94 ARS-DT44-SSPE@ars.sante.fr www. ars.paysdelaloire.sante.fr

Délégation Territoriale de Loire-Atlantique

Qualité de l'eau distribuée en 2016

atlantic'eau service public de l'eau potable

Secteur Région d'Ancenis

Commune du Cellier

Appréciation de votre eau en 2016 pour quelques paramètres

Bactériologie

Tout résultat d'analyse supérieur aux limites de qualité indique un non-respect réglementaire et signale la présence de bactéries indicatrices d'une éventuelle contamination fécale pouvant provoquer des troubles digestifs.

Très bonne qualité bactériologique

Taux de conformité	100	%

Nitrates

La teneur limite de 50 milligrammes par litre (mg/L) en nitrates est fixée en fonction des risques pour la population la plus vulnérable (nourrissons et femmes enceintes ou allaitantes). Cette valeur constitue une précaution vis-à-vis du risque d'apparition de maladie bleue du nourrisson (méthémoglobinémie) et du risque suspecté à long terme d'effets cancérigènes.

Eau conforme pour le paramètre nitrates

Minimum	5	mg/l
Moyenne	11	mg/l
Maximum	21	mg/l

Pesticides

La quasi totalité des pesticides fait l'objet d'une teneur limite unique dans l'eau du robinet à savoir 0,1 microgramme par litre (µg/l) par molécule. De plus, le total des pesticides détectés doit être inférieur à 0,5 µg/L. La valeur de 0,1 µg/L n'est pas basée sur des considérations sanitaires mais sur une volonté de protéger les ressources en eau.

Dépassements temporaires de la teneur limite (0,1µg/l) n'ayant pas entraîné de restriction d'usage

Molécule concernée par un dépassement	Valeur maximale µg/L	Valeur limite sanitaire de consommation en µg/L	Nombre de jours de dépassement
ESA-metolachlore	0,15	510	27

Fluor

La teneur limite de 1,5 milligrammes par litre (mg/L) a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (traces sur l'émail des dents). A des doses modérées, le fluor est bénéfique pour la santé en terme de prévention des caries dentaires.

Teneur faible en fluor, un apport complémentaire est possible après avis médical

Moyenne	0,13	mg/l

Dureté

La dureté, ou titre hydrotimétrique (TH ou DH), correspond à la présence de calcium et de magnésium dans l'eau et s'exprime en degré français (°F). La consommation d'une eau dure n'est pas dangereuse pour la santé. Elle présente surtout l'inconvénient d'entartrer les récipients et conduites. Au contraire, une eau douce peut dans certaines conditions dissoudre les métaux des canalisations et entraîner des risques pour la santé. Aucune teneur limite réglementaire concernant ce paramètre n'a été fixée.

Eau peu calcaire, dureté faible

Minimum	9	°F
Moyenne	15	°F
Maximum	19	°F

Aluminium

La présence d'aluminium dans l'eau potable peut être d'origine naturelle ou liée à un dysfonctionnement de la filière de traitement d'eau utilisant du sulfate d'aluminium. Un excès d'aluminium dans l'eau peut présenter un danger d'encéphalopathie pour les personnes subissant des séances de dialyse. Il entraîne également une dégradation des eaux dans les canalisations par des phénomènes de dépôts. La limite de qualité pour l'eau potable est fixée à 0,200 mg/l et à 0,030 mg/l pour les eaux de dialyse.

Eau conforme pour le paramètre aluminium

Minimum	0,006	mg/l
Moyenne	0,033	mg/l
Maximum	0,140	mg/l

Carbone organique total

Le carbone organique total (COT) dépasse ponctuellement la référence de qualité (2 mg/L). Le COT, paramètre global intégrant de nombreux composés organiques, n'est pas un indicateur de risque sanitaire, mais d'efficacité de l'usine de traitement d'eau potable. A valeur élevée, le COT peut être à l'origine d'une dégradation de la qualité de l'eau distribuée (goût, odeur, dépôt).

Dépassements ponctuels de la référence de qualité en carbone organique total.

Minimum	0,40	mg/l
Moyenne	1,70	mg/l
Maximum	3,60	mg/l

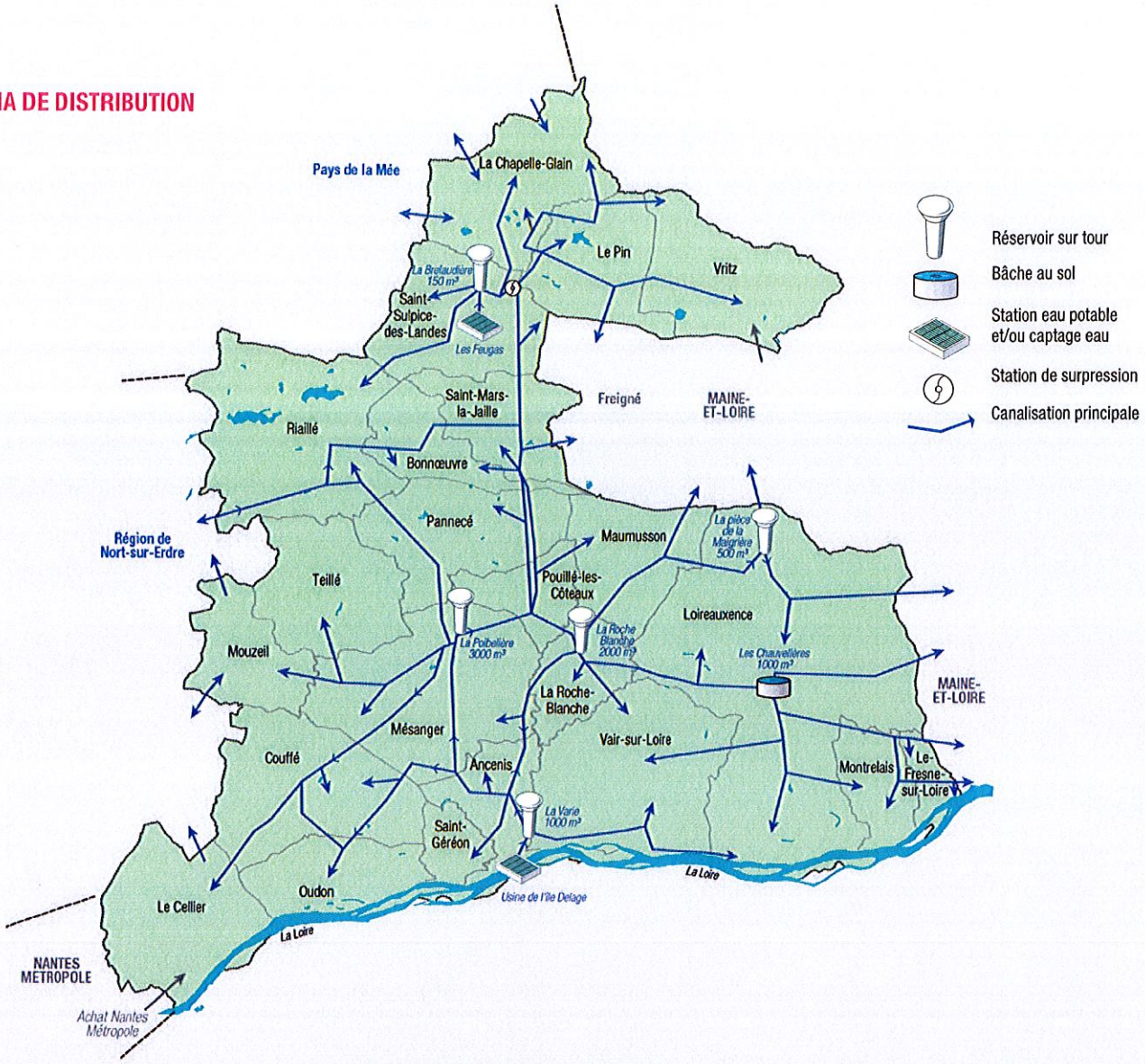
Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Délégation Territoriale de Loire-Atlantique – Département Sécurité Sanitaire des Personnes et de l'Environnement
CS 56233 44262 Nantes Cedex 2 – ✆ 02.49.10.40.00 fax : 02.49.10.43.94 ARS-DT44-SSPE@ars.sante.fr www. ars.paysdelaloire.sante.fr

ANNEXE 5

Région d'Ancenis

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



CHIFFRES CLÉS 2016

3 904 875 m³
consommés

569 000 m³
vendus aux collectivités extérieures

117 340 m³
achetés aux collectivités extérieures

53 170 m³
exportés vers d'autres territoires d'atlantic'eau

4 364 m³
importés depuis d'autres territoires d'atlantic'eau

24 162
abonnés pour 58 154 habitants desservis

184 l/j/hab
consommation moyenne

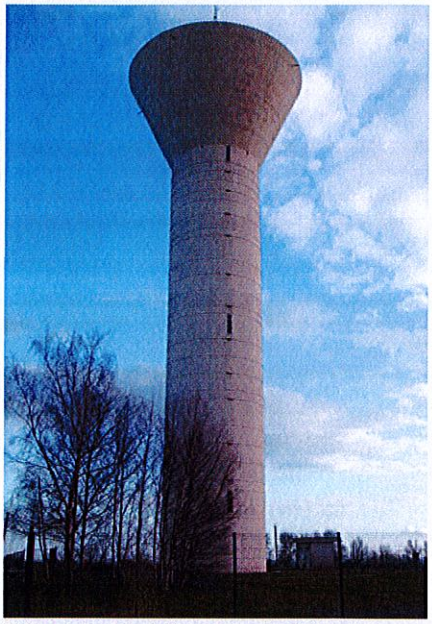
1 285 km
réseau hors feeders

Région d'Ancenis (suite)

LES ABONNÉS

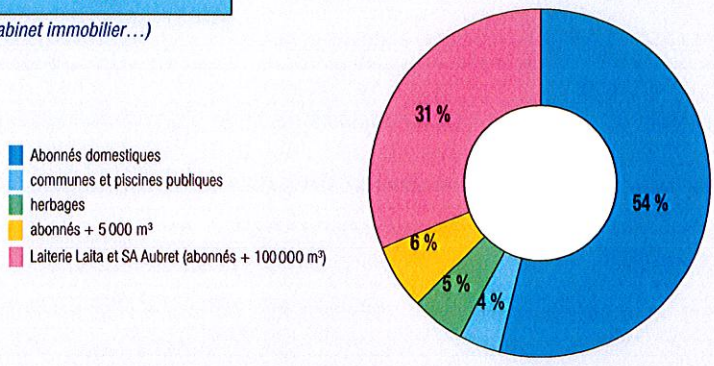
Communes	Nombre d'abonnés en 2016	Nombre d'abonnements* en 2016
Ancenis	4116	4276
Bonnœuvre	263	274
Couffé	945	973
La Chapelle-Glain	392	425
La Roche-Blanche	477	486
Le Cellier	1466	1515
Le Fresne-sur-Loire	436	450
Le Pin	337	349
Loireauxence	3225	3395
Maumusson	425	443
Mésanger	1757	1802
Montrelais	359	366
Mouzeil	693	702
Oudon	1586	1625
Pannecé	541	555
Pouillé-les-Coteaux	394	401
Riaillé	1007	1034
Saint-Géréon	1398	1438
Saint-Mars-la-Jaille	1132	1161
Saint-Sulpice-des-Landes	336	362
Teillé	706	721
Vair-sur-Loire	1822	1876
Vritz	349	365
TOTAL	**24162**	**24994**

** Un abonné peut avoir plusieurs abonnements (résidence secondaire, cabinet immobilier…)*



Château d'eau de la Roche-Blanche 2000 m³, La Roche-Blanche.

LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

